

Fréquences communes : l'émission de la mobilité partagée

Aujourd'hui, selon l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), 73% des français utilisent les transports en commun. Un mode de transport de plus en plus plébiscité à l'heure où la place de la voiture est discutée.

Temps de lecture : minute

22 septembre 2022

Les transports en commun, et plus largement les mobilités partagées, apparaissent comme des modes de déplacement cruciaux et au cœur de l'aménagement du territoire. Ils sont un atout essentiel pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux de notre époque.

C'est pourquoi Maddyness lance, cette semaine, sa nouvelle émission destinée à mettre en avant les bénéfices et bienfaits des transports en commun.

Bienvenue dans Fréquences Communes, l'émission de la mobilité partagée.

Dans ce premier épisode, nous avons choisi de parler de la qualité de l'air, une préoccupation grandissante des français, lorsque l'on parle d'environnement. Avec Keolis comme partenaire de cette émission, Maddyness vous dévoile et décrypte les innovations en cours visant à améliorer cet air que nous respirons tous.

Chaque année, la pollution de l'air serait à l'origine de 48 000 décès

prématurés en France. Et plus de 9 millions dans le monde. Ce sont les gaz et les particules en suspension dans l'air qui s'avèrent particulièrement dommageables à la santé et à l'environnement.

Leur origine est diverse : les industries, le chauffage des logements, l'agriculture mais aussi le trafic routier. La voiture est en effet une grande contributrice aux émissions de particules fines et de gazs. Ce sont les fameux NOx produits par les moteurs thermiques, mais aussi ces poussières créées par le freinage et l'érosion des pneus au contact du sol. La voiture électrique ne serait d'ailleurs pas plus vertueuse à cet égard. Si elle ne produit ni NOx, ni CO2, son poids plus élevé à cause des batteries entraînerait de la pollution aux particules fines issues des freins et des pneus.

Il serait donc vain de parier uniquement sur l'électrification du parc automobile pour réduire la pollution de l'air.

D'ailleurs, l'ADEME (Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie) recommande, entre autres, le covoiturage, la marche, le vélo et les transports en commun. Pour respirer un air sain, nos sociétés font le pari de la mobilité douce et de l'innovation.

Aujourd'hui, de plus en plus de startups ont décidé de prendre le problème à bras le corps : capture des particules fines, dépollution par ionisation et filtration électrostatique, purification par micro-algue, etc.

Maddyness vous les présente dans cette nouvelle émission : Fréquences Communes.
